

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**exception « pour les centrales sises à des emplacements où une  
centrale a déjà été exploitée auparavant »**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Freymond, Nicolas

## Citations préféré

Freymond, Nicolas 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: exception «Pour les centrales sises à des emplacements où une centrale a déjà été exploitée auparavant»*, 2010. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 11.08.2025.

# Sommaire

|                                        |          |
|----------------------------------------|----------|
| <b>Chronique générale</b>              | <b>1</b> |
| <b>Infrastructure et environnement</b> | <b>1</b> |
| Energie                                | 1        |
| Produits pétroliers et gaz             | 1        |

## Abréviations

---

# Chronique générale

## Infrastructure et environnement

### Energie

#### Produits pétroliers et gaz

En fin d'année, le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance sur la compensation des émissions de CO<sub>2</sub> des centrales thermiques à combustibles fossiles. Le gouvernement a fixé à 62% le rendement total minimal des centrales à gaz. Contre l'avis de la majorité des milieux consultés, il a toutefois prévu une **exception « pour les centrales sises à des emplacements où une centrale a déjà été exploitée auparavant »**, pour lesquelles le taux minimal exigible a été abaissé à 58,5%. Cette dérogation vise expressément à permettre la transformation de la centrale de Chavalon, dont la chaleur résiduelle n'est pas exploitable en raison de la situation géographique de l'installation. Le Conseil fédéral l'a justifiée par le rôle des centrales à gaz dans la stratégie d'approvisionnement électrique dans la perspective de l'échéance, en 2012, des contrats d'importation à long terme. À cet égard, les 2,2 milliards de kWh que produira annuellement l'usine de Chavalon sont tout sauf négligeables.<sup>1</sup>

---

1) Exp., Lib., LT, NZZ et TA, 25.11.10.